Suisse : le Conseil municipal de Genève autorise désormais le burkini dans les piscines de la Ville, l'UDC va lancer un référendum pour contrer cette décision

14/02/2023 à 22h33



La baignade en burkini dans les piscines municipales de la Ville de Genève est désormais autorisée. Le Conseil municipal de la Ville de Genève a décidé, lundi soir, sous l'impulsion de la gauche, de modifier le règlement des installations sportives publiques. L'UDC souhaite lancer un référendum.

Lors du vote, 38 élus se sont prononcés en faveur du changement, alors que 33 s'y sont opposés. La conseillère administrative Marie Barbey-Chappuis a bien tenté d'inverser le cours des choses, mais sans succès. "Dans la plupart des cas, le port du burkini n'est pas le choix des femmes, mais le résultat d'une société patriarcale que la gauche combat", a-t-elle argumenté.

Le règlement actuel fonctionne à satisfaction depuis 5 ans et il répond à des impératifs d'hygiène et de sécurité, a poursuivi la magistrate du Centre. Dans certains rares cas, comme les personnes en transition, des solutions ont pu être

trouvées, a-t-elle ajouté, dénonçant “une polémique inutile et contreproductive”.

Référendum annoncé

Pour les partisans du changement de règles, empêcher le port du burkini marginalise une population déjà fragile. A leurs yeux, le burkini n’est qu’un simple maillot de bain. D’autres piscines en Suisse romande disposent déjà de telles règles. Il s’agit, selon une élue socialiste, de faire preuve d’empathie et d’inclusivité.

L’UDC a déjà annoncé son intention de lancer un référendum contre cette modification du règlement sur les installations sportives de la Ville de Genève. La gauche joue avec les désirs des minorités et elle fait de l’électoralisme sans se soucier des problèmes d’hygiène que peut causer le burkini, a regretté un conseiller municipal UDC.

Rts

(Merci à Tara King)